

## ÉDITO

### L'Association Lyme Sans Frontières

a toujours eu pour objectif de vous apporter des informations sur la borréliose de Lyme, qui constitue la plus fréquente des infections humaines transmise par les tiques.

Depuis de nombreuses années, des malades nous confient leur errance médicale, leurs difficultés rencontrées à travers un véritable « parcours du combattant » pour trouver un professionnel de santé capable de les écouter, de les diagnostiquer, et enfin de les soigner et leur redonner une joie de vivre qu'ils avaient perdue afin de leur permettre de reprendre leurs activités quotidiennes, notamment leurs activités professionnelles.

Dans le but d'établir un dialogue direct entre vous et des médecins et biologistes compétents, LSF a prévu d'organiser un Colloque au Palais des Congrès de Strasbourg le samedi 25 mai 2019, qui rassemblera un public de 450 personnes autour de spécialistes venant de Belgique, d'Allemagne, et de plusieurs villes de France.

Après leur exposé, les conférenciers seront à votre écoute toute la journée et auront à coeur de répondre à chacune de vos questions.

Nous souhaitons que vous veniez très nombreux à cette journée « Sans Frontières » !

Viviane SCHALLER, Vice-Présidente de LSF,  
en charge du Pôle scientifique et du Comité  
d'organisation du Colloque 2019 de LSF

## COLLOQUE LSF - 25 MAI 2019 - STRASBOURG



Crédit photo : Kasto - fotolia

### « LE GRAND DÉBAT : LA BORRELIOSE DE LYME EN QUESTION »...

*C'est pour faire quoi au juste ?*

#### **POUR RASSEMBLER...**

NOS FORCES CONTRE LE DÉNI DU LYME CHRONIQUE !

#### **POUR ÉCHANGER...**

NOS IDÉES ET NOS CONNAISSANCES SUR LA BORRELIOSE !

#### **POUR AVANCER...**

DANS L'INTERÊT DE TOUS LES MALADES !

Des médecins ont pris en charge les malades de Lyme en se remettant en question :

*Écoutons-les !*

Des spécialistes de pays voisins ont une autre approche que nous :

*Écoutons-les !*

Le vécu des malades de Lyme est un enseignement :

*Écoutons-les !*

**TOUS ENSEMBLE,  
MALADES ET SOIGNANTS,  
FAISONS BOUGER LES LIGNES !**

## 1. Dr Valérie OBSOMER

« Bio-ingénieure » belge, Docteur en Sciences Agronomiques, spécialisée dans l'analyse des risques environnementaux. Elle dénombre les tiques dans toutes les régions, et découvre par endroit jusqu'à 45% de tiques infestées par borrelia et autres agents pathogènes pour l'Homme. Elle a lancé l'enquête « Tiques-France », et participe aux activités de « Chronimed Benelux » en relation constante avec « Chronimed France ».

## 2. Dr Armin SCHWARZBACH

Médecin biologiste allemand, spécialiste depuis plus de 20 ans des diagnostics sérologiques de la borreliose de Lyme et ses co infections. Dans son laboratoire d'Augsbourg, il utilise les techniques les plus performantes, accréditées au niveau international. Il est sollicité dans le monde entier pour expliquer l'intérêt de ses diagnostics de dernière génération. En France, il a participé aux débats du HCSP aux côtés du Pr Perronne, en affirmant à cette occasion que les tests Elisa n'étaient pas fiables et devaient être remplacés d'emblée par un Western-Blot.

## 3. Dr Ulrike ANGERMAIER

Médecin spécialiste du diagnostic direct par microscopie à fond noir, à Roth en Allemagne. Elle projette sur écran géant les images microscopiques et imprime les résultats de ses observations pour les faire parvenir aux médecins et aux patients. Elle rejoint par sa pratique les déclarations des Professeurs de microbiologie Léon Le Minor et Michel Veron de l'Institut Pasteur, qui affirment que la microscopie à fond noir constitue le « Gold Standard ».

## 4. Pr Walter BERGHOFF

Spécialiste allemand de la neuroborreliose, Professeur de médecine interne à l'Université de Giessen, membre depuis 2006 de la Deutsche Borreliose Gesellschaft (DBG), Société Scientifique allemande sur la borreliose ; il est membre de son Conseil depuis 2008. En tant que spécialiste du neuroLyme au sein d'une clinique privée à Rheinbach, son expérience unique lui a inspiré un livre : « Lyme Borreliose », considéré comme une « bible » par des experts de niveau international.

**Une pause de midi permettra à chaque participant de se détendre pendant une heure. Une « Lunch box » sera à votre disposition, contenant selon le choix de chacun :**

- Un menu « viande » ou « poisson »
- Un menu « végétarien » ou « sans gluten ».

**Ensuite, nous reprendrons les débats et vous pourrez écouter :**

## 5. Dr Marc BRANSTEN,

Médecin généraliste exerçant en région parisienne, à Drancy, connaisseur de la maladie de Lyme depuis de nombreuses années. Il propose des solutions thérapeutiques dont l'efficacité est reconnue par tous ses patients. Son expérience personnelle et son étude des dernières découvertes scientifiques majeures lui ont inspiré un livre : « Maladie de Lyme chronique : sortir de l'impasse » qu'il aura l'occasion de dédicacer au cours de la journée.

## 6. Dr Thierry GLAIZOT

Médecin généraliste homéopathe exerçant en Normandie, à Le Bec Hellouin. Il soigne depuis de nombreuses années les malades de Lyme chronique en ayant une approche globale et synergique de la maladie. Il traite cette pathologie en accordant une importance particulière au terrain, à la résistance propre de l'organisme et à son équilibre métabolique.

## 7. Dr Gérard SIMLER

Médecin généraliste alsacien, s'est intéressé à la borreliose de Lyme par la force des choses, son épouse souffrant de douleurs intenses et de grosses fatigues depuis des années, symptômes qui correspondent à ceux de la maladie de Lyme. Il prend alors cette pathologie à bras le corps et acquiert une grande connaissance dont il fait profiter ses malades. Il nous expose ses réflexions sur son évolution professionnelle et fait une synthèse permettant de comprendre la polémique actuelle sur la maladie de Lyme.

## 8. Dr François LALLEMAND

Médecin généraliste, pionnier de l'association Lyme Sans Frontières. Il est un défenseur, inconditionnel de la cause des malades de Lyme chronique depuis bien longtemps, et soigne ses patients avec succès. Il a souhaité donner la parole à des patients et médecins lors de la journée du 25 mai prochain, afin que ceux-ci témoignent d'une errance médicale avant une prise en charge par un professionnel de santé compétent.

## 9. Échanges libres entre les conférenciers et les participants.

## 10. Point sur le combat que mène LSF.

## 11. Bilan du Colloque

Nous espérons vivement que ce Colloque – qui réserve un temps de parole au public de près de quatre heures lors des questions/réponses vous apportera les informations pertinentes que vous êtes en droit d'attendre.

Nos remercions beaucoup nos deux principaux partenaires, le Laboratoire de compléments alimentaires naturels LESCUYER et le Laboratoire de diagnostics biologiques BIOSYNEX.

## Le Comité d'Organisation du Colloque

Membres du Bureau de LSF :

Viviane SCHALLER, Vice-présidente,

Pierre RAUSCHER, Secrétaire Adjoint,

Jean-Pierre MELIN, Délégué à la Protection des Données,

Jean-Paul HUGUEL, Chargé du Développement des Antennes

Marine HERRENSCHMIDT, Chargée des Réseaux sociaux,

# « LE GRAND DEBAT : LA BORRELIOSE DE LYME EN QUESTION »

Modératrice : Marine HERRENSCHMIDT - chargée des Réseaux sociaux à LSF

## Ouverture du Colloque

Viviane SCHALLER, Vice-Présidente de LSF

9h00 - 9h10

## COMMENT LES EXPERTS ALLEMANDS GÈRENT-ILS CETTE INFECTION ?

### 1. « Différence et consensus dans la prise en charge des patients Lyme et co-infections »

Dr Valérie OBSOMER (Belgique)

Exposé : 9h10 - 9h40 - Questions du public : 9h40 - 10h00

### 2. « Les tests immunologiques indirects »

Dr Armin SCHWARZBACH (Allemagne)

Exposé : 10h00 - 10h30 - Questions du public : 10h30 - 10h50  
(français)

### 3. « Les preuves directes de la présence de spirochètes dans le sang »

Dr Ulrike ANGERMAIER (Allemagne)

Exposé : 10h50 - 11h20 - Questions du public : 11h20 - 11h40  
(Traduction allemand-français)

### 4. « Neuroborréliose de Lyme : symptômes et traitements »

Pr Walter BERGHOFF (Allemagne)

Exposé : 11h40 - 12h10 - Questions du public 12h10 - 12h30  
(Traduction allemand-français)

//// PAUSE 12h30-13h30 ////

## OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI EN FRANCE ?

### 5. « Caractériser la maladie de Lyme dans sa forme chronique et polymorphe par la clinique, la biologie et l'immunologie »

Dr Marc BRANSTEN

Exposé : 13h30 - 14h00 - Questions du public : 14h00 - 14h20

### 6. « Approche globale et synergique du Lyme »

Dr Thierry GLAIZOT

Exposé : 14h20 - 14h50 - Questions du public : 14h50 - 15h10

### 7. « Histoire personnelle : deux écoles IDSA-ILADS »

Dr Gérard SIMLER

Exposé : 15h10 - 15h40 - Questions du public : 15h40 - 16h00

### 8. « Six patients-médecins témoignent de leur parcours »

Dr François LALLEMAND

Exposé : 16h00 - 16h30 - Questions du public : 16h30 - 17h00

### 9. « Dialogue entre les conférenciers et les participants »

17h00 - 17h45

### 10. « Le Grand Débat » dans le « Grand Combat de LSF »

Viviane SCHALLER

17h45 - 18h00

### 11. « Clôture du Colloque »

Marine HERRENSCHMIDT et Viviane SCHALLER,

18h - 18h15



Crédit photo : Visit LymeDisease.org - chaîne youtube

Le Docteur Richard HOROWITZ est un médecin interniste Newyorkais francophone ayant fait ses études de médecine en Belgique. Il est venu à maintes reprises en France, pour exposer son point de vue sur la maladie de Lyme chronique.

Avec l'humour qui le caractérise, il se dit le « chevalier blanc » du Lyme dans notre pays qu'il « adore ».

La première fois que je l'ai rencontré, lors de conférences aux Journées d'Infectiologie de Toulouse en mai 2011, il était invité par le Professeur Christian PERONNE à exposer son expérience de 25 années « sur la piste des maladies chroniques et leurs liens avec la maladie de Lyme ».

A l'issue de sa brillante prestation, deux commentateurs se sont manifesté à tour de rôle : le Pr Daniel CHRISTMANN, puis le Pr Benoit JAULHAC, tous deux en opposition farouche avec les thèses de R. HOROWITZ.

Le Dr HOROWITZ, « surpris » par cet accueil glacial qui ne laissait aucune place à la discussion scientifique, s'est contenté de rester calme et de sourire. Je suis allée le féliciter pour sa prestation.

J'ai croisé le Pr CHRISTMANN à l'aéroport en partance pour Strasbourg. Je l'ai interrogé sur sa position hostile à l'égard du Dr HOROWITZ, ainsi qu'à l'égard de mon laboratoire depuis plusieurs années déjà.

Je lui ai demandé si l'on pouvait organiser une table ronde réunissant les experts du CNR

(CHRISTMANN, JAULHAC, HANSMANN...) et des professionnels de terrain désireux de prouver les divergences entre les résultats diagnostiques et les symptômes cliniques de la maladie de Lyme. Il m'a répondu : « De toute façon, je n'y connais rien, je m'en réfère entièrement au Pr Benoit JAULHAC ».

Le Pr B. JAULHAC a signé des contrats avec les laboratoires fabriquant les tests diagnostiques, en charge de les valider, ce qui n'est pas sans poser un problème d'indépendance et de crédibilité !

J'ai rendu visite à Richard HOROWITZ en janvier 2012 puis en janvier 2013, dans sa clinique privée située à côté de New York-Par la suite, il a participé à des colloques organisés par LSF au Palais des Congrès de Strasbourg (juin 2013 et 2014).

Ses interventions ont été de véritables bouffées d'oxygène dans la sphère médicale nationale, pour les médecins comme pour les patients.

Dans son livre « Pourquoi je ne guéris pas ? Soigner Lyme et les maladies chroniques inexplicables », il se souvient : « Nombreux sont les patients qui ont déjà consulté quinze à vingt médecins lorsqu'ils franchissent la porte de mon cabinet, en quête d'une solution pour leurs symptômes rebelles, leurs souffrances sont aggravées par la difficulté qu'ils ont d'obtenir une prise en charge appropriée ». HOROWITZ parle de « l'une des « guerres » médicale les plus virulente que nous n'ayons jamais connues ».

Il nous permet de mieux connaître cette maladie complexe - plus de 12 000 patients l'ont consulté - et apporte des solutions étayées grâce à une riche expérience de terrain qu'il nous transmet.

V.S.



**Responsable de l'édition du n° 3 de Lyme Actu : Viviane SCHALLER**

*Association indépendante d'intérêt général sans but lucratif oeuvrant dans le domaine de la santé*

*(Promotion de la recherche et l'Information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme et de ses co-infections).*

*Registre des Associations du Tribunal d'instance de Strasbourg : Volume 92, Folio 136 – Registre de la CNIL : n° 1691459*

**Agrément national N2017AG0110 du ministère des Solidarités et de la Santé (Arrêté du 5/12/2017 - JO du 16/12/2017)**

*Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin – SIRET 794 384 156 00020 – APE 9499Z*

**Siège social : Maison des Associations 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg**

Site Web : [www.associationlymesansfrontieres.com/](http://www.associationlymesansfrontieres.com/) / [f](https://www.facebook.com/AssociationLymeSansFrontieres) Association Lyme Sans Frontières / Courriel : [lsf.lymeactu@gmail.com](mailto:lsf.lymeactu@gmail.com)

**2019**  
**Samedi 25 mai**

Ouvert à tout public  
*(Uniquement sur réservation et invitation)*

Horaire : de 9h00 à 18h15

**Accueil à partir de 8h00**

Adhérents : 35 €

Non adhérents : 55 €

**Déjeuner inclus**



**PALAIS DES CONGRÈS**  
*Avenue Schutzenberger*  
**STRASBOURG**

**Colloque**  **sur la**  
**borréliose de Lyme**

**-- Pour tout renseignement concernant le Colloque --**

[lsf.colloque@gmail.com](mailto:lsf.colloque@gmail.com)

**INTERVENANTS :**

**Dr Valérie OBSOMER** (Belgique)

« Bio-ingénieure », Docteur en Sciences Agronomiques,  
spécialisée dans l'analyse des risques environnementaux.

**Dr Armin SCHWARZBACH** (Allemagne)

Médecin biologiste, spécialiste des diagnostics sérologiques de la borreliose  
de Lyme et ses co-infections.

**Dr Ulrike ANGERMAIER** (Allemagne)

Médecin spécialiste du diagnostic direct par microscopie à fond noir.

**Pr Walter BERGHOFF** (Allemagne)

Spécialiste de la neuroborréliose,

Professeur de médecine interne à l'Université de Giessen.

**Dr Marc BRANSTEN** (Paris)

Médecin généraliste.

**Dr Thierry GLAIZOT** (Normandie)

Médecin généraliste homéopathe.

**Dr Gérard SIMLER** (Alsace)

Médecin généraliste

**Dr François LALLEMAND** (Alsace)

Médecin généraliste.

**LYME**  
**SANS**  
**FRONTIÈRES**



# Programme de la journée

Samedi 25 mai 2019

9h00 - 18h15



## « LE GRAND DÉBAT : la borréliose de Lyme en question »

Modératrice : Marine HERRENSCHMIDT - chargée des Réseaux sociaux à LSF

### MATIN

#### Ouverture du Colloque :

Viviane SCHALLER, Vice-Présidente LSF

9h00 - 9h10

#### COMMENT LES EXPERTS ALLEMANDS GÈRENT-ILS CETTE INFECTION ?

##### 1. « Différence et consensus dans la prise en charge des patients Lyme et co-infections »

Dr Valérie OBSOMER (Belgique)

Exposé : 9h10 - 9h40

Questions du public : 9h40 - 10h00

##### 2. « Les tests immunologiques indirects »

Dr Armin SCHWARZBACH (Allemagne)

Exposé : 10h00 - 10h30

Questions du public : 10h30 - 10h50

(français)

##### 3. « Les preuves directes de la présence de spirochètes dans le sang »

Dr Ulrike ANGERMAIER (Allemagne)

Exposé : 10h50 - 11h20

Questions du public : 11h20 - 11h40

(Traduction allemand-français)

##### 4. « Neuroborréliose de Lyme : symptômes et traitements »

Pr Walter BERGHOFF (Allemagne)

Exposé : 11h40 - 12h10

Questions du public 12h10 - 12h30

(Traduction allemand-français)

//// PAUSE 12h30-13h30 ////

### APRÈS-MIDI

#### OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI EN FRANCE ?

##### 5. « Caractériser la maladie de Lyme dans sa forme chronique et polymorphe par la clinique, la biologie et l'immunologie »

Dr Marc BRANSTEN

Exposé : 13h30 - 14h00

Questions du public : 14h00 - 14h20

##### 6. « Approche globale et synergique du Lyme »

Dr Thierry GLAIZOT

Exposé : 14h20 - 14h50

Questions du public : 14h50 - 15h10

##### 7. « Histoire personnelle : deux écoles IDSA-ILADS »

Dr Gérard SIMLER

Exposé : 15h10 - 15h40

Questions du public : 15h40 - 16h00

##### 8. « Six patients-médecins témoignent de leur parcours »

Dr François LALLEMAND

Exposé : 16h00 - 16h30

Questions du public : 16h30 - 17h00

##### 9. « Dialogue entre conférenciers et participants »

17h00 - 17h45

##### 10. « Le Grand Débat » dans le « Grand Combat de LSF »

Viviane SCHALLER

17h45 - 18h00

##### 11. « Clôture du Colloque »

Marine HERRENSCHMIDT, et Viviane SCHALLER,

18h - 18h15

LYME  
SANS  
FRONTIÈRES



Strasbourg, le 23 Avril 2019

Chère Adhérente, cher Adhérent de LSF,

Vous trouverez dans les pages suivantes les informations relatives à l'événement majeur de ces trois dernières années organisé par votre Association : le COLLOQUE LSF 2019, qui se tiendra le 25 mai prochain au Palais des Congrès de Strasbourg !

Sachez qu'il a fallu discuter âprement pendant près de deux années – au sein même du Bureau de LSF, surtout au cours de ces derniers mois (1) - pour enfin pouvoir préparer cette rencontre - exceptionnelle -, non seulement par son thème « **LE GRAND DÉBAT : LA BORRELIOSE DE LYME EN QUESTION** », mais également par la qualité de ses conférenciers, invités à débattre avec vous à l'issue de chacune de leur intervention.

Le parallèle qui sera fait, notamment, entre l'Allemagne et la France, vous permettra de comprendre le retard très préjudiciable aux malades et aux Caisses Primaires d'Assurance Maladie (2) de notre pays en matière de diagnostic et de soins de la maladie de Lyme et de ses co-infections.

**ATTENTION** : Le nombre de places est limité (450) ; n'attendez pas la date limite fixée au 7 mai 2019 pour vous inscrire : faites-le aujourd'hui même pour être parmi les premiers à bénéficier d'une place de choix !

Nous comptons sur votre présence.

A très bientôt !

### **Le Comité d'Organisation du Colloque :**

Viviane SCHALLER (*Biologiste médicale*),

*Vice-Présidente, représentante du monde médical et scientifique (\*)*

Pierre RAUSCHER, *Secrétaire Adjoint*

Jean-Pierre MELIN, *Délégué à la Protection des Données*

François LALLEMAND (Dr), *Membre du Conseil scientifique (\*) (\*\*)*

Jean-Paul HUGUEL, *Chargé du Développement des Antennes*

Marine HERRENSCHMIDT, *Chargée des Réseaux sociaux*

Catherine DIEBOLT, *Vice-Présidente Trésorière (\*\*)*

*(\*) Egalement membre du Comité Scientifique du Colloque*

*(\*\*) Personne désignée récemment en remplacement d'un membre du Bureau démissionnaire*

(1) Sans un renversement de la majorité du Bureau de LSF le 27 mars dernier, le Colloque n'aurait pas vu le jour.

Les membres du Bureau – constituant à présent le groupe majoritaire en son sein – forment le Comité d'Organisation du Colloque.

(2) En raison de l'errance médicale et de son coût astronomique pour la collectivité, au-delà du manque criant et désastreux du financement de la recherche; financement qui pourrait être obtenu grâce à l'économie réalisée dans le cadre de l'Assurance Maladie.

Merci de bien vouloir compléter la présente Demande, puis nous la retourner au plus tard le 07 mai 2019, en l'accompagnant de votre règlement par **chèque bancaire établi à l'ordre de « Association L.S.F. »,** à l'adresse ci-contre :

Maison des Associations  
**LYME SANS FRONTIERES**  
A l'attention de la Vice-Présidente Trésorière  
1A, Place des Orphelins  
**67000 STRASBOURG**

M.  Mme Nom

Prénom

Date de naissance (facultatif) ..... Profession (facultatif) .....

Adresse postale .....

Code postal  Ville .....

Pays ..... Téléphone

E-mail

Déjà Adhérent(e)  Non  Oui Si «Oui» n° Adhérent(e)

Souhaitez-vous la traduction en français des Conférences en langue allemande ?  Oui  Non

**Le Déjeuner est inclus (sous forme de Lunch Box), merci de préciser votre choix :**

Formule « Viande »  Formule « Poisson »  Formule « Vegan »  Formule « Sans Gluten »

<input type="checkbox"/>	<b>Badge Adhérent LSF</b> <i>(avec déjeuner inclus sous forme de Lunch Box)</i>	<b>35€</b>
<input type="checkbox"/>	<b>Badge Non Adhérent</b> <i>(avec déjeuner inclus sous forme de Lunch Box)</i> <i>L'adhésion est offerte à tout réservataire qui le désire sous réserve de remplir la Demande d'Adhésion en portant la mention «GRATUITE» à droite du logo LSF</i>	<b>55€</b>

Motivation de votre demande (facultatif) ? Pour les professionnels de santé, merci de bien vouloir préciser l'activité exercée

.....

Pour tout renseignement concernant votre Réservation, veuillez écrire à : [lsh.colloque@gmail.com](mailto:lsh.colloque@gmail.com)

Fait à ..... Le .....

**Signature :**

«Conformément aux dispositions de la loi «Informatique et libertés» n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes physiques, vous bénéficiez du droit de vous opposer, à tout moment, au traitement des données à caractère personnel vous concernant.  
«Vous bénéficiez également de droits d'accès à vos données et de rectification de celles-ci, d'un droit d'effacement et d'un droit à la portabilité de ces données, d'un droit à la limitation de leur traitement ainsi que du droit de définir des directives sur le sort post mortem, de ces données.  
«Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à MDAS - LYME SANS FRONTIERES - Délégué à la Protection des Données - 1A, Place des Orphelins, 67000 STRASBOURG. Toute demande devra être accompagnée d'une copie recto-verso d'une pièce d'identité.»





# Demande d'Adhésion 2019 à l'Association LYME SANS FRONTIERES (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

Si vous n'êtes pas encore adhérent au titre de l'année 2019, merci de bien vouloir compléter la présente Demande puis, nous la retourner en l'accompagnant de votre règlement par **chèque bancaire établi à l'ordre de « Association LSF »** à l'adresse ci-contre :

Maison des Associations  
**LYME SANS FRONTIERES**  
A l'attention de la Vice-Présidente Trésorière  
1A, Place des Orphelins  
**67000 STRASBOURG**

M.  Mme Nom

Prénom

Date de naissance (facultatif) ..... Profession (facultatif) .....

Adresse postale .....

Code postal  Ville .....

Pays ..... Téléphone

E-mail

Déjà Adhérent(e)  Non  Oui Si « Oui » n° Adhérent(e) :

Cotisation annuelle en qualité de Membre Actif \*(droit de vote délibératif) **AVEC** adresse mail

Cotisation normale : 20 €  Cotisation pour revenus modestes : 10 €

Cotisation annuelle en qualité de Membre Actif \*(droit de vote délibératif) **SANS** adresse mail

Supplément de 5€ pour participation aux frais postaux

Cotisation normale : 25 €  Cotisation pour revenus modestes : 15 €

\* La cotisation annuelle en qualité de Membre Actif n'est pas déductible de l'impôt sur le revenu.

Vous pouvez également faire un Don à Lyme Sans Frontières : merci de bien vouloir utiliser le formulaire spécifique aux Donateurs.

Règlement effectué par  Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de « Association L.S.F. »)

Motivation de votre demande (facultatif) ? Pour les professionnels de santé, merci de bien vouloir préciser l'activité exercée :  
.....

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de l'association ? (facultatif) Merci de préciser

Internet : .....  Conférence / Café Lyme : .....

Média : .....  Autre : .....

Pour tout renseignement concernant votre Adhésion, veuillez écrire à : [lsf.adhesion@gmail.com](mailto:lsf.adhesion@gmail.com)

Je reconnais avoir pris connaissance de l'extrait des statuts de l'association LSF ci-joint.

Fait à ..... Le .....

Signature :

« Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes physiques, vous bénéficiez du droit de vous opposer, à tout moment, au traitement des données à caractère personnel vous concernant.

« Vous bénéficiez également de droits d'accès à vos données et de rectification de celles-ci, d'un droit d'effacement et d'un droit à la portabilité de ces données, d'un droit à la limitation de leur traitement ainsi que du droit de définir des directives sur le sort post mortem, de ces données.

« Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à MDAS - LYME SANS FRONTIERES - Délégué à la Protection des Données - 1A, Place des Orphelins, 67000 STRASBOURG. Toute demande devra être accompagnée d'une copie recto-verso d'une pièce d'identité. »

**EXTRAIT DES STATUTS**  
de  
**L'ASSOCIATION LYME SANS FRONTIERES (LSF)**

*(Statuts à jour modifiés en Assemblée générale extraordinaire le 9 avril 2016)*

**Article 2 : Objet et But**

LSF est une association relevant du droit local alsacien, exerçant une activité d'intérêt général, dans le strict intérêt de la santé des personnes comprises dans leur dimension individuelle et collective.

Elle a pour objet de promouvoir la recherche et l'information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme et de ses co-infections.

Pour cela elle travaille en respect des principes d'indépendance et de neutralité, sans discrimination en raison de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation, de l'identité sexuelle, de l'âge, de la situation de famille ou de grossesse, des caractéristiques génétiques de l'appartenance ou de non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, des opinions politiques, des activités syndicales ou mutualistes, des convictions religieuses, de l'apparence physique du nom de famille, du lieu de résidence ou en raison de l'état de santé ou de handicap.

LSF peut adhérer à une ou plusieurs fédérations, en cohérence avec ses objectifs définis dans ses statuts.

**Article 6 : Les Membres**

Peut devenir membre toute personne physique ou morale intéressée par l'objet de l'association. Chaque membre prend l'engagement de respecter les statuts.

L'association se compose de :

- Membres Actifs

Ils participent activement à la vie de l'association. Ils disposent du droit de vote délibératif et peuvent se présenter au poste du Bureau. Ils payent une cotisation.

- Membres Fondateurs

Ils ont créé l'association et sont signataires des statuts et ont participé à l'assemblée générale constitutive.

Ils disposent du droit de vote délibératif et peuvent se présenter aux postes du Bureau.

Ils payent une cotisation.

- Membres d'Honneur

Ils ont rendu des services à l'association. Ils sont élus par l'assemblée générale ordinaire sur proposition du Bureau. Ils sont dispensés de cotisation. Ils disposent d'une voix consultative.

- Membres Bienfaiteurs

Ils apportent un soutien financier à l'association dont le montant minimum sera fixé annuellement par l'assemblée générale. Ils disposent d'une voix consultative.

**Article 7 : Procédure d'admission**

- L'admission des membres est prononcée par le Bureau.
- La demande d'adhésion se fait par bulletin d'adhésion.
- En cas de refus, le Bureau ne doit pas motiver son refus.
- Aucun recours ne peut être envisagé devant l'assemblée générale.
- Toute adhésion oblige le membre de l'Association à se conformer aux statuts et au règlement intérieur s'il existe.